

Séance plénière du 29 et 30 juin 2023

Motion de soutien aux agriculteurs du Grand Est

Dans son rapport définitif du 22 mai 2023, consacré aux soutiens publics aux éleveurs de bovins, la Cour des comptes préconise de **« définir et rendre publique une stratégie de réduction » des cheptels bovins** afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre dans les prochaines années et ainsi satisfaire les engagements de la France en matière de décarbonation.

Au même moment, nous apprenons que **la France a importé plus de 353 000 tonnes de viande bovine en 2022**, un chiffre en hausse de 23 % par rapport à 2021. Cette augmentation, constante depuis plusieurs années, nous rappelle que **nous avons perdu plus de 10 % du cheptel national — soit deux millions de têtes — en dix ans**. Aujourd'hui, industriels et éleveurs alertent sur une pénurie de bœufs français dans les prochaines années.

Ces dernières années, la consommation de viande bovine est restée stable. **Les préconisations de la rue Cambon, si elles étaient suivies, porteraient atteinte à la sécurité et la souveraineté alimentaire de la France, en même temps qu'elles augmenteraient les émissions de gaz à effet de serre en les déplaçant vers les pays exportateurs**. Produire français, aujourd'hui, c'est garantir la qualité — traçabilité, conditions d'élevage — et une consommation locale.

Les agriculteurs sont les premiers acteurs de la transition écologique et **la filière bovine, comme l'ensemble de l'agriculture française, est déjà engagée dans un processus qui transformera en profondeur les métiers**, accompagnée par les collectivités locales, l'État et l'Union Européenne. Les prairies ne sont pas seulement le visage de notre pays, elles constituent d'abord de véritables puits de carbone qui sont au cœur d'écosystèmes au service de la biodiversité et de l'eau.

Enfin, d'ici à 2030, **la moitié des agriculteurs seront partis à la retraite et au moins un agriculteur sur trois ne sera pas remplacé**. Cette crise des vocations a déjà coûté au pays 100 000 exploitations depuis 2010. Nous ne devons pas faire peser sur une profession déjà en difficulté le poids de la transition qui doit d'abord être un effort et un mouvement collectif.

Profondément attachés au modèle agricole français et au rôle fondamental des agriculteurs pour la souveraineté alimentaire du pays et la vitalité de nos campagnes, les élus du Conseil Régional du Grand Est, réunis en séance plénière les 29 et 30 juin 2023 :

- **Apportent leur total soutien aux exploitants agricoles trop souvent stigmatisés dans leur profession ;**
- **Demandent au Gouvernement de ne pas tenir compte des préconisations de la Cour des comptes**
- **S'érigent en promoteurs de la polyculture-élevage et d'un débat apaisé au service de l'attrait des professions agricoles ;**

- S'engagent à poursuivre et intensifier leur travail pour faire évoluer collectivement notre modèle agricole face aux différentes transitions ;
- S'engagent à poursuivre et intensifier l'accompagnement des initiatives permettant de soutenir et promouvoir l'agriculture dans ses missions d'intérêt public.



Valérie DEBORD
*Pour le Groupe Majorité
Régionale, Les Républicains,
Centristes et Indépendants*